

Une nouvelle page s'ouvre pour le Cotentin

Le Conseil communautaire du Cotentin a élu son nouveau Président, David MARGUERITTE, le 13 juillet dernier. Il exerce le pouvoir exécutif, prépare les décisions du Conseil, ordonne et prescrit les dépenses. Le Bureau communautaire, composé de Vice-Présidents, de Conseillers délégués et des Présidents de Commissions de Territoire, accompagne David MARGUERITTE dans la préparation du Conseil communautaire où les 192 élus du territoire délibèrent et votent les projets d'envergure de l'agglomération.



David MARGUERITTE
Président de la Communauté d'agglomération du Cotentin



Jacques COQUELIN
1^{er} Vice-Président
Grands Projets et Politiques de Santé



Benoît ARRIVÉ
2^e Vice-Président
Développement Économique, Emploi et Insertion



Manuela MAHIER
3^e Vice-Présidente
Mer, Nautisme et Rayonnement du Cotentin



Christèle CASTEIN
4^e Vice-Présidente
Relations avec les Territoires, Cadre de Vie et Ruralité



Sébastien FAGNEN
5^e Vice-Président
Urbanisme, Stratégie Foncière et Politique de la Ville



Odile THOMINET
6^e Vice-Présidente
Valorisation du Patrimoine et des Équipements touristiques et de loisirs



Yves ASSELINE
7^e Vice-Président
Relations Citoyennes, Concertation et Ressources Humaines



Martine GRUNEWALD
8^e Vice-Présidente
Habitat et Logement



Philippe LAMORT
9^e Vice-Président
Cycle de l'Eau



Eric BRIENS
10^e Vice-Président
Finances et Patrimoine communautaire



Anna PIC
11^e Vice-Présidente
Fonds européen, Coopérations et Gens du Voyage



Jean-René LECHÂTREUX
12^e Vice-Président
Énergie, Climat et Prévention des Risques Majeurs



Edouard MABIRE
13^e Vice-Président
Collecte et Valorisation des Déchets



Arnaud CATHERINE
14^e Vice-Président
Mobilités



Nicole BELLIOU-DELACOUR
15^e Vice-Présidente
Enseignement Supérieur, Recherche et Innovation



Frédéric LEQUILBEC
Conseiller délégué
Égalité des chances, Accessibilité et Administration Générale



Antoine DIGARD
Conseiller délégué
Agriculture, Circuits-Courts et Projet Alimentaire Territorial (PAT)



Sylvie LAINÉ
Conseillère déléguée
Commande Publique et Numérique



Véronique MARTIN-MORVAN
Conseillère déléguée à la Proximité



Philippe BAUDIN
Conseiller délégué
Gestion de la Collecte des Déchets



Olivier DE BOURSETTY
Conseiller délégué à l'Application des Droits des Soins (ADS) et à l'Aménagement Durable du Territoire



Ralph LEJAMTEL
Conseiller délégué
Prévention et Éducation à la santé



Catherine BIHEL
Conseillère déléguée
Orientation, Promotion des Formations et Vie Étudiante



Dominique HÉBERT
Président de la Commission de Territoire de Cherbourg-en-Cotentin



Alain CROIZER
Président de la Commission de Territoire du Cœur du Cotentin



Patrick FAUCHON
Président de la Commission de Territoire des Pieux



Patrick LERENDU
Président de la Commission de Territoire de La Hague et Conseiller délégué à l'Aménagement Numérique du territoire



Jean-Pierre LEMYRE
Président de la Commission de Territoire du Val de Saire



Daniel DENIS
Président de la Commission de Territoire de St-Pierre-Église



Jean-Michel BOUILLON
Président de la Commission de Territoire de la Côte des Isles



Stéphane BARBÉ
Président de la Commission de Territoire de Douve et Divette et Conseiller délégué aux Mobilités Alternatives



Jean-Pierre MAUQUEST
Président de la Commission de Territoire de Montebourg



Françoise LEROSIGNOL
Présidente de la Commission de Territoire de la Vallée de l'Ouve



Evelyne MOUCHEL
Présidente de la Commission de Territoire de La Saire

Retrouvez le trombinoscope complet sur lecotentin.fr

Communes et agglo, quelles compétences ?

Les communes représentent le 1^{er} échelon des habitants pour toutes les interrogations liées à la proximité. Les intercommunalités, comme la Communauté d'agglomération du Cotentin, gèrent à la bonne échelle les services confiés par les communes et portent les grands projets du territoire.



LES COMMUNES

Les communes sont en lien direct avec les usagers notamment sur les thématiques de la petite enfance (écoles maternelles, primaires, crèches, etc.) et de l'accompagnement des personnes en difficulté, via le CCAS pour les communes de plus de 1 500 habitants.

Les communes gèrent également l'entretien des parcs, jardins et voiries, la gestion des actes civils et cartes nationales d'identité/passeports, la délivrance des permis de construire et la gestion des équipements sportifs (gymnase, stade), etc.



L'AGGLOMÉRATION DU COTENTIN

Le Cotentin a en charge des compétences de proximité telles que :

- **La gestion du cycle de l'eau** (eau potable, assainissement individuel et collectif, eaux pluviales et GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) ;
- **Le cycle des ordures ménagères** (prévention, collecte et traitement) ;
- **La mobilité** (transport urbain, non-urbain, scolaire et développement des mobilités douces).

Retrouvez l'ensemble de l'offre des services proposés par l'agglomération sur lecotentin.fr.

Les compétences d'ingénierie viennent appuyer et développer les stratégies de développement de notre territoire : élaboration du Plan Local d'Urbanisme, politiques d'attractivité économique, médicale et touristique.